

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-LOIRE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT JUST-MALMONT**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	26

Séance du 29 février 2024

N°24-02-15

Date de la convocation
22 février 2024**L'an deux mil vingt quatre
et le vingt-neuf février**

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi salle du Conseil sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

Présents :

M Frédéric GIRODET, Maire ; Mme Odile PRADIER, M Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, M Jean FERNANDES, Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, M André MOLLE, Adjoints, Mme Pamela MARODON, M Denis SALANON Conseillers Municipaux Délégués ; Mme Véronique MAURIN, M Jean-Paul MASSARDIER, Mme Chrystelle BERTINELLI, Mme Emilie MASSARDIER, M David CHAUDIER, M Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M Christophe PIOT, Mme Maguy FOULTIER, M Patrice FRANÇON ; Conseillers Municipaux ;

Absents excusés avec pouvoir :

Anne VINSON qui a donné pouvoir à M. Frédéric GIRODET
Arlette CHAPELLON qui a donné pouvoir à Mme Christine BONNEFOY
M. Benjamin FOULTIER qui a donné pouvoir à Mme M.-F. SOUBEYRAN
M. Joël AUROUZE qui a donné pouvoir à M. André MOLLE
Mme Maryline MOUNIER qui a donné pouvoir à M. Alain MONDON

Absents excusés sans pouvoir

Mme Mélanie PICHON

Mme Emilie MASSARDIER a été nommée secrétaire de séance

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Loire pour l'aménagement et la rénovation énergétique de la Mairie

M. Le Maire fait part de la nécessité de se prononcer pour solliciter une subvention à hauteur de 150 000 euros auprès de Conseil Départemental de la Haute-Loire (CAP 43) pour la rénovation de la Mairie.

AR Prefecture

043-214302051-20240229-24_02_15-DE
Reçu le 08/03/2024

Il rappelle le plan de financement :

PLAN DE FINANCEMENT REHABILITATION DE LA MAIRIE ET DE SES LOCAUX ANNEXES				
Dépenses	Montant HT	Recettes		Taux
Travaux	1 995 000 €	Région	500 000 €	21,97%
Maîtrise d'œuvre	181 350 €	Département	150 000 €	6,59%
Imprévus 5% hors maîtrise d'œuvre	99 750 €	Etat - Fonds vert ingenierie	90 675 €	3,98%
		Etat - DETR	647 374 €	28,44%
		Etat - Fonds vert	432 831 €	19,02%
		Autofinancement 20%	455 220 €	20,00%
TOTAL	2 276 100 €		2 276 100 €	100,00%

Après cet exposé, Monsieur Le Maire propose :

DE SOLLICITER l'aide financière du Département à hauteur de 150 000 euros

D'AUTORISER M. le Maire à signer les documents nécessaires à cette demande.

Le conseil municipal, après délibération, **APPROUVE** à l'unanimité les propositions de Monsieur Le Maire.

Fait et délibéré en mairie ce jour, mois et an susdits
A Saint Just Malmont, le 29 février 2024

Le Maire,
Frédéric GIRODET

La secrétaire de séance
Mme Emilie MASSARDIER



AR Prefecture

043-214302051-20240229-24_02_15-DE
Reçu le 08/03/2024